

## Avis de santé publique

## Renard à Baker Lake

30 décembre 2021 Baker Lake (Nunavut)

Le ministère de la Santé tient à informer les résidents de Baker Lake qu'un renard a été en contact avec un chien domestique de la collectivité. Le chien a été immédiatement isolé et mis sous surveillance afin de contrôler s'il a la rage. Le renard a été abattu et fait l'objet de tests de dépistage pour la rage.

Le nombre important de renards aperçus au Nunavut a considérablement augmenté le risque d'exposition à la rage. Étant donné ce cas de rage, nous conseillons à l'ensemble de la population d'être à l'affut de la présence de renards dans les environs.

En cas de morsure ou de griffure par un renard ou un chien, rendez-vous **immédiatement** au centre de santé et signalez l'incident. Vous devez commencer un traitement rapidement après l'exposition, car la rage est presque toujours mortelle.

Il faut également surveiller le comportement des animaux domestiques qui passent la majorité de leur temps attachés dehors en demeurant à l'affut des signes de rage.

Chez un animal, le fait d'avoir des comportements étranges, de tituber, d'avoir de l'écume à la gueule, de s'étouffer ou d'émettre des sons étranges constitue des symptômes de la rage. Si vous voyez un animal qui présente ces symptômes, évitez-le et signalez-le à votre bureau de l'hygiène du milieu, ou à l'agente ou agent de conservation.

Si vous apercevez un renard ou un loup dans les environs, ou si votre chien a été en contact avec un renard ou un loup, **appelez votre agente ou agent d'hygiène du milieu** au 867-645-6660, ou **l'agente ou agent de conservation** au 867-793-2944 ou au 867-793-1692.

## Relations avec les médias :

Danarae Sommerville Spécialiste des communications Ministère de la Santé 867 975-5712 dsommerville1@gov.nu.ca